

*Attribution de temps*

dépenses administratives relatives au centre récréatif de cet endroit, le centre de ski de Schefferville, et la raison pour laquelle on le fait, c'est que cette année la compagnie Iron Ore a cessé de payer ces services. Et c'est grâce aux taxes des citoyens qu'actuellement les gens de Schefferville peuvent bénéficier de certains services de loisirs au cours de cette période difficile.

J'espère donc que de l'autre côté de la Chambre, nous allons amener nos collègues à plus de raison et à accepter qu'on mette un terme à ces discussions pour que l'on procède immédiatement à l'adoption de ce projet de loi, afin qu'on puisse relancer immédiatement l'économie, parce que ce que les gens veulent maintenant, ce ne sont pas des discours, mais de l'action.

● (1540)

*[Traduction]*

**M. Stan Schellenberger (Wetaskiwin):** Monsieur le Président, c'est la deuxième fois en quelques mois que j'interviens à propos de la motion de clôture. Le gouvernement persiste à jouer des coudes pour ensuite employer la matraque en vue de parvenir à ses fins, au lieu de recourir à des moyens sûrs bien que moins énergiques comme la consultation, l'information franche et la négociation afin de faire accepter ses propositions. Le groupe que dirige le premier ministre (M. Trudeau) préfère nous informer au compte-gouttes. Au lieu de nous consulter, il nous impose ses mesures. Plutôt que de négocier, il nous envoie promener. Si les députés ne sont pas d'accord, tant pis, il reste les dispositions de l'article 75 du Règlement.

Ce n'est rien de nouveau puisque ce gouvernement a eu recours à la motion de clôture 19 fois, celle-ci comprise. Peut-on s'étonner alors, compte tenu également de la manière dont il a présenté ce projet de loi, et sur laquelle je veux revenir, que nous ayons des doutes? Peut-on s'en surprendre, étant donné les initiatives de ce gouvernement ces dernières semaines—et seulement ces dernières semaines—c'est-à-dire les agissements du ministre des Finances (M. Lalonde) et du secrétaire d'État aux Affaires extérieures (M. MacEachen) à propos du projet de liquéfaction du charbon qui a causé tant de gaspillage d'argent, sans compter le traitement de \$800 par jour accordé à M. Macdonald pour qu'il étudie l'état de l'économie? Nous savons tous pourquoi l'économie va mal. Bien des chômeurs seraient heureux de toucher un huitième seulement de ce salaire exorbitant pour assurer leur subsistance. Devant les exemples constants de gaspillage et de dépenses douteuses que nous signale le vérificateur général et dont les députés font état, il est normal que l'opposition mette en doute les intentions du gouvernement lorsqu'il nous demande un pouvoir d'emprunt d'une telle ampleur. Le ministre nous dit de consulter son Budget des dépenses, un document énorme qui contient je ne sais combien de milliers de pages.

**Mlle Carney:** Six mille.

**M. Schellenberger:** C'est bien ça. Voilà donc les dépenses outrancières du gouvernement offertes à l'examen. Les députés savent trop bien quelle sorte d'examen on peut faire du Budget des dépenses dans ce grand Livre bleu. Il est impossible de bien l'examiner à fond sans le personnel compétent. Le gouvernement se sert de ce pouvoir absolu—car c'est bien ce qu'est la motion de clôture, un pouvoir absolu—et nous contestons le pouvoir et l'habitude qu'a le gouvernement de recourir de façon répétée à ce moyen. Notre seul espoir c'est que l'on se

souviennne des actions du gouvernement et de l'usage qu'il a fait du pouvoir que les Canadiens lui ont donné ou qu'il s'est attribué.

Au lieu de créer un climat de confiance, dont le pays a tant besoin en ce moment, le gouvernement commence par demander un pouvoir d'emprunt de 5 milliards auxquels il ajoute encore 14 milliards, soit 19 milliards d'une seule bouchée, d'une seule mesure législative. Il n'est donc pas étonnant qu'il existe une barrière psychologique aussi insurmontable au Canada. Rien ne se fait. A cause de cette barrière psychologique, nous sommes dans une situation fâcheuse qui s'aggrave d'elle-même. Les recettes du gouvernement sont moins élevées que prévu. Il nous dit alors qu'il lui fait plus d'argent parce que le produit de la taxe d'affaires a baissé. Pourquoi a-t-il baissé? Parce que les entreprises deviennent insolubles, font faillite ou s'efforcent tout simplement de survivre au milieu de la récession dans laquelle nous avons été plongés. Il y a de plus en plus de chômeurs et, partant, de moins en moins de gens qui paient des impôts; autre conséquence, les dépenses à la consommation diminuent et, donc, de moins en moins d'entreprises arrivent à tourner. C'est un cercle vicieux. Les gens qui pourraient dépenser pour acquérir des biens de consommation craignent d'être les prochains à perdre leur emploi. C'est pourquoi ils économisent plutôt que de dépenser leur argent pour aider le pays à se remettre sur pied.

Au lieu de nous présenter un projet de loi portant sur une somme aussi énorme, monsieur le Président, le gouvernement devrait, s'il a besoin d'argent pour les prochains mois, nous demander un pouvoir d'emprunt plus modeste en l'accompagnant d'un programme de relance susceptible de redonner confiance aux secteurs tant privé que public et de favoriser la reprise économique. Que voyons-nous au lieu de cela? Nous voyons le gouvernement nous présenter des projets de loi, comme celui-ci, destinés à mettre en œuvre des budgets qui n'ont fait que miner la confiance des Canadiens. Au lieu de venir en aide aux entreprises, le gouvernement augmente les impôts, hausse les primes d'assurance-chômage dans les provinces et les primes à la Commission des accidents du travail, il augmente de 12.5 p. 100 les impôts des petites entreprises, il diminue de moitié la déduction pour amortissement au cours de la première année, et limite les déductions de frais d'intérêt des nouvelles dépenses d'investissement. Si ces mesures sont destinées à inspirer confiance au milieu des affaires, elles sont loin d'atteindre leur but, monsieur le Président. En vertu de ce projet de loi, le gouvernement sollicite le plus important pouvoir d'emprunt qu'on n'ait jamais vu dans toute l'histoire du Canada sans même présenter de prévisions officielles.

Le ministre des Finances a mentionné quelques chiffres par-ci par-là et c'est ce sur quoi la Chambre des communes est censée se baser pour adopter un projet de loi portant sur l'emprunt de 19 milliards de dollars. Au lieu de nous présenter un nouveau budget comme le ministre des Finances avait promis de le faire avant de demander au Parlement un nouveau pouvoir d'emprunt, le gouvernement nous dit: «Faites-nous confiance. Accordez-nous ces 19 milliards. Nous en avons besoin pour partir du bon pied ce printemps.» Pas étonnant, monsieur le Président, que les députés de l'opposition veuillent débattre ce projet de loi, ou que nous essayions du moins de le faire, afin d'exposer clairement le bilan de ce gouvernement et